COMMUNE DE MONTREUX

COMMISSION CONSULTATIVE POUR LA COHESION

SOCIALE ET L'INTEGRATION

CoCoSI

PROCES-VERBAL N° 3 – 2021 / 2026

Séance du mardi 8 novembre 2022

à 18h30 à la Maison de Quartier Jaman 8, Clarens

Salles 22 et 23

ORDRE DU JOUR

	Objet
1.	Adoption du PV de la séance du 15 juin 2022
2.	Non recours à l'aide sociale - Postulat déposé au Conseil communal par M. Talon - procédure
3.	Diaspora TV Switzerland
4.	Retour sur la fréquentation de la permanence de Jaman 8
5.	Courriel de Mme Lauber Fürst
6.	ABRAC
7.	Divers et propositions
8.	Calendrier 2023
	Prochaine séance :
	Mardi 31 janvier 2023 à 18h30

Participant-e-s:

- M. Simon Smith, membre de droit, chef de service SFJ (SS), préside
- M. Karim Boukhaf, membre de droit, répondant communal en matière d'intégration et de lutte contre le racisme (**KBO**)
- Mme Martine Berhili, Décroissance Alternative et citoyenne de Montreux (MB)
- Mme Ann Fasnacht, représentante des milieux associatifs (AF)
- M. François Cardinaux, Conseiller communal, PLR Les Libéraux Radicaux (FC)
- Mme Anne Saito, Conseillère communale, Les Verts (AS)
- Mme Anne-Claude Renard, représentante des ainés (55+) (ACR)
- M. Julien Parisod, représentant du travail social de proximité (JP)
- M. Mathias Ekah, conseil de la diaspora africaine de Suisse (CDAS), représentant la communauté africaine (ME)
- M. Alioune Diop, représentant la communauté sénégalaise (AD)
- M. Ganes Thiyagaraja, représentant la communauté tamoule (GT)
- Mme Susanne Lauber Fürst, Conseillère communale, Montreux Libre (SLF)
- Mme Sandrine Monis Casasola, conseillère sociales écoles-familles, représente les écoles de Montreux (SMC) en alternance avec Mme Célia Elison (CE)

Excusé-e-s:

- Mme Jacqueline Pellet, présidente (JPe)
- Mme Marie-Solène Adamou-Moussa, Conseillère communale, Parti Socialiste (MSAM)
- Mme Danielle Grangier, représentante du milieu de la culture (**DG**)
- Mme Sarah Laroche-Neji, responsable de la région de la Riviera dans le domaine de l'intégration au Bureau Cantonal pour l'Intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) **(SLN)**
- Mme Jeanne Montlouis Roulin, représentante la communauté antillaise (JMR)
- Mme Irina Gote, représentante des milieux socio-éducatifs (IG)
- Mme Célia Elison, conseillère sociales écoles-familles, représente les écoles de Montreux **(CE)** en alternance avec Mme Sandrine Monis Casasola **(SMC)**
- M. Eric Blazquez, Conseiller communal, Union Démocratique du Centre (EB)
- Mme Lynn Dardenne, présidente de l'Association des intérêts de Territet, représentant des associations de villages (LD)
- M. Cherif Nacer Cherif, représentant le centre culturel musulman montreusien (CNC)

<u>Diverses abréviations utilisées dans ce procès-verbal</u>:

BCI : Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme

MQJ8: Maison de Quartier Jaman 8

Objet Traitement / suivi	Responsable
1. Adoption du PV de la séance du 15 juin 2022	
Le procès-verbal est validé. Les personnes excusées sont annoncées.	SS
2. Non recours à l'aide sociale Postulat déposé au Conseil communal par M. Talon - procédure	
Mme Berhili a fait une proposition à la CoCoSI au sujet du postulat déposé au Conseil communal par M. Talon qui traite du non-recours à l'aide sociale et précise sa requête.	SS
En juin, elle a été prétentieuse en croyant obtenir 10 témoignages des personnes mécontentes des prestations des entités en charge des prestations sociales (AAS et CSR). Elle n'a réussi à avoir que 2 témoignages écrits. Des discussions informelles ont pris une tournure tout autre lorsqu'elle a proposé de les rapporter à cette commission. Elle a vu, grâce à cette expérience, et a pu mesurer à quel point la peur et la honte sont les principaux barrages à un retour d'expérience de la part des ayants-droits.	МВ
Par rapport aux prestataires pour Montreux, Mme Berhili a établi une liste de problématiques qu'elle avait écrit dans son texte et qu'elle a donc retrouvé dans les deux témoignages. Elle pense qu'il y aurait une possibilité de faire un retour de chaque expérience de manière listée (voir document en annexe).	МВ
M. Smith précise que le traitement du postulat au niveau de la réponse au Conseil communal est de la compétence des services communaux. Toutes suggestions et contributions seront prises en compte. La CoCoSI n'est pas compétente pour intervenir au sujet du postulat puisqu'il a été déposé dans le cadre du fonctionnement du Conseil communal. Les services - en collaboration avec les prestataires concernés - vont collaborer à l'élaboration de la réponse.	SS
M. Cardinaux est au Conseil communal et pense que c'est faire fausse route en essayant de faire le travail à la place des services. Si on veut quelque chose on peut faire une lettre ou une remarque au service ou au prestataire concerné mais le processus est en route. En extension, nous pouvons adresser ce qu'on veut à la direction de cette association mais on ne peut pas sans autre prendre position au nom de la CoCoSI.	FC
Il ne faut pas une position de notre part mais une position de terrain. Mme Berhili effectuera une liste de ce qu'elle a constaté et la transmettra lors de la prochaine séance.	МВ
M. Smith conseille effectivement de faire la liste et de la transmettre à la CoCoSI. La Présidente déterminera ensuite si cela peut être pris en compte dans le contexte de la CoCoSI.	SS
Mme Lauber Fürst rebondit la première étant citoyenne très sensibilisée à ce sujet. C'est très intéressant d'avoir les listes de chacun pour comprendre et connaître les choses qu'on ne sait pas. La réponse institutionnelle serait que le parti qui a déposé cette motion au Conseil communal a avoué qu'il s'agit d'un copié-collé des autres communes, qui manquent de connaissance de ce qu'il se passe sur Montreux.	SLF
M. Smith ajoute que la Municipalité répondra sur les éléments fournis par les services. Effectivement, il s'agit bien d'un copié-collé et la problématique concerne une entité intercommunale.	SS
3. Diaspora TV Switzerland : Projet : Sensibiliser la population migrante en Suisse à la pénurie et aux économies d'énergies	
Une demande de soutien a été reçue souhaitant créer une vidéo de sensibilisation en 18 langues, pour sensibiliser les migrants et les allophones à la problématique à l'économie de l'énergie. Ils ont sollicité la Commune pour un soutien et cela est mis en discussion à la CoCoSI. La discussion est ouverte au sujet de cette requête.	SS
L'idée lui semble correcte mais lorsqu'il a vu les prix, il est tombé à la renverse. Il souhaite connaître la répartition de ces coûts.	FC
M. Smith informe que le soutien de la Commune sera relativement modeste, c'est-à-dire entre CHF 500 et CHF 1000	SS

Mme Lauber Fürst félicite l'initiative car nous devons tous faire des économies d'énergie. Elle se demande s'ils ne pourraient pas profiter des conseils du Canton mais elle soutient volontiers ce projet.	SLF
Mme Berhili a des doutes et se demande si c'est vraiment les personnes migrantes qui seraient les plus gros consommateurs d'énergie. D'après elle il y aurait d'autres personnes qui auraient besoin de plus d'information sur les économies d'énergies.	МВ
M. Smith se pose la question au niveau budgétaire. Il a constaté que le coût est multiplié par le nombre de langues. Il doit sûrement y avoir des frais fixes, sinon le projet est intéressant.	SS
M. Cardinaux souligne que cette société est en Suisse-alémanique. Il entend l'idée que ce soit distribué en 18 langues. On fait une aide à une société privée et cela n'a rien à voir avec une aide sociale. Il serait d'accord sur le principe car tout le monde doit faire un effort sur l'énergie mais on ne sait pas comment cela va être distribué en réalité. Il est d'accord pour un montant maximum de CHF 500 mais pas plus.	FC
Mme Saito prend la parole et pense également comme M. Cardinaux. Il faudrait également qu'il y ait des personnes qui fassent le relais de cette campagne. Ces initiatives passent d'autant mieux lorsqu'il y a des personnes qui expliquent aux gens les choses et qui font le relais. Il faut des gens de proximité.	AS
Mme Renard s'est fait la réflexion qu'elle utilisera ces images durant ses cours de français afin d'en parler de manière plus générale. Par contre, elle n'est pas d'accord de faire l'amalgame comme cité au sujet du corona virus et de l'environnement.	ACR
M. Cardinaux est ouvert pour un soutien à CHF 500, mais pour autant que la CoCoSI reçoive le projet final dans toutes les langues enregistrées. A la page 7, il est noté que la post-production sera distribuée sur leur chaîne de télévision. Ce sera fait sur des clips vidéo et rien d'autre.	FC
Ce serait également bien de mettre ces textes à la déchetterie. Le texte en toutes les langues pourrait être demandé afin de les afficher et de les utiliser pour des cours au lieu de le faire uniquement en audiovisuels.	SLF
M. Smith demande un vote. Les résultats sont 2 abstentions et 11 voix en faveur d'un soutien à CHF 500 Il leur sera demandé d'avoir le copyright.	SS
4. Retour sur la fréquentation de la permanence de Jaman 8 Information	
Un retour est effectué sur les diverses permanences se déroulant dans les locaux de la MQJ8. La permanence du CSP a lieu tous les mercredis de 13h00 à 15h00 sans rendez-vous. Cette permanence est collective et les personnes peuvent venir poser des questions en lien avec des lois, des objectifs juridiques, l'administration, des courriers officiels, les assurances sociales, le statut, le permis, le regroupement familial. Il existe 12 permanences sur le Canton de Vaud dont celle de Clarens est la plus fréquentée. Depuis son ouverture en 2018, exponentiels entre 10 et 18 personnes sollicitent la permanence chaque mercredi avec des suivis selon les situations. Fin 2019, une permanence a ouvert à Aigle et une autre à Château-d'Oex. En effet, beaucoup de personnes viennent du Chablais, c'est pourquoi le BCI a décidé d'étendre les permanences dans le Chablais et à Château-d'Oex.	KBO
M. Boukhaf aborde le projet du Café Bienvenue offrant depuis 2013 la possibilité aux mères issues de la migration avec des enfants en âge préscolaire de rencontrer d'autres femmes, migrantes et autochtones. Une nouvelle coordinatrice, Mme Mirabelle Bailly, a repris le projet depuis le printemps dernier, sa prédécesseuse étant partie à la retraite. Vingt à quarante personnes viennent tous les vendredis (enfants et mamans confondus). C'est un accueil sans inscription pour que les personnes puissent pratiquer le français, se socialiser, travailler le lien mère et enfant.	KBO
Sur le site et sur Youtube de la Commune de Montreux, tous les projets d'intégration sont édités voir lien ci- joint : https://www.montreux.ch/habiter-et-decouvrir/integration/associations-et-projets-dintegration Le Café Bienvenue se trouve en 5 langues différentes dans des capsules de 1 à 2 minutes.	КВО
Depuis 4 semaines, une nouvelle permanence propose tous les lundis de 18h00 à 19h30 à la MQJ8 la permanence « Admin facile ». Elle apporte différents thèmes que ce soit des questions administratives, des problèmes avec le smartphone, l'ordinateur. Elle coûte CHF 5 par session et s'adresse à tout le monde. Elle comprend également de la réorientation sur les services de la Commune, les aides sociales et l'administration sur internet. Les documents idoines seront transmis à Mme Rossetti pour figurer en annexe au procès-verbal.	KBO

Un espace de socialisation appelé « Espace Incontro » est ouvert à toutes personnes issues de l'émigration. Ce projet a débuté depuis 3 semaines. Il est soutenu par le BCL La Commune a une participation matérielle par la mise à disposibion des salles, des ressources communales comme l'imprimante. Cet espace est animé par M. Soklou, président de l'Association Alteritas, et a ileu tous les mardis à la MQJ8 de 18h00 à 21h00. L'Idée étant de proposer un espace de socialisation, d'orientation, d'accompagnement. Toutes les activités de la MQJ8 sont répertoriées par thématique sur le site communal sous le lien suivant : https://www.montreux.ch/sfi/jaman8 . Le programme en papier n'existe plus pour privilègier le programme on-line. 5. Courriel de Mme Lauber Fürst Informations Mme Lauber Fürst a adressé un courriel le 20 septembre 2022 à la Présidente avec des questions précises (voir en annexe). La Présidente à souhaité porter ce sujet à l'ordre du jour de la CoCoSI, Mme Lauber Fürst partage son témoignage et encourage les personnes à accuellir des réfugié-e-s. Elle a le privilège d'accueilir deux frères jineaux de 22 ans extrémement doués. Ils travaillent et la nut lis tèut durdient el ligne pour un master. Ce sont des gens serviables et merveilleux. L'administratif est conséquent et il ne faut pas sous-estimer l'enageagement. 6. ABRAC Informations sur les activités de l'ABRAC L'association des bénévoles auprès des réfugiés à Clarens et environs (ABRAC) a été créée en 2015 avec les requérants d'asile sous l'abri de la protection civile à Clarens evec 70 à 90 personnes. Au fil des années, ces personnes se sont dispersées. L'activité de l'association fuit intense pendant les 3 - 4 premières années puis amajor. In juit 2022, tois membres ont demissionne lors de l'assemblé générale. Entretemps, un contact a été pris avec Help Ukraine Montreux pour l'organisation de cours de français et de yoga les mardis après-midi. Une personne s'occupait de glaiment des logements pou		
Intus://www.montreux.ch/sfi/jaman8 . Le programme en papier n'existe plus pour privilégier le programme on-line. S. Courriel de Mme Lauber Fürst Informations Mme Lauber Fürst a adressé un courriel le 20 septembre 2022 à la Présidente avec des questions précises (voir en annexe). La Présidente a souhaité porter ce sujet à l'ordre du jour de la CoCoSI. Mme Lauber Fürst partage son térnoignage et encourage les personnes à accuellif des fréqué-e-s. Elle a le privilège d'accuellir deux frères jumeaux de 22 ans extrêmement doués. Ils travaillent et la nuit ils étudient en ligne pour un master. Ce sont des gens serviables et merveilleux. L'administratif est conséquent et il ne faut pas sous-estimer l'engagement. 6. ABRAC Informations sur les activités de l'ABRAC L'association des bénévoles auprès des réfugiés à Clarens et environs (ABRAC) a été créée en 2015 avec les requérants d'asile sous l'abri de la protection civile à Clarens avec 70 à 90 personnes. Au fil des années, ces personnes se sont idspersées. L'activité de l'association fut intense pendant les 3-1 4 premireres années puis a maigri. En juin 2022, trois membres ont démissionne lors de l'assomblée générale. Entretemps, un contact a êté pris avec help Ukraine Montreux pour l'organisation de cours de français et de yoga les mardis aprésmidi. Une personne s'orcupait également des logements pour les personnes arrivant de l'Ukraine avant l'ouverture de la structure de l'hôpital. Une assemblée extraordinaire aura lieu le 24 novembre 2022 pour officiellement redémarer l'association a maintenu ses activités d'aide au français tous les mardis et jeudis matin. L'dée a germé de démander l'utilisation des locaux attenant le Temple de Montreux pour proposer des cours durant l'été. Ainsi, les cours de français ont pu continuer dans ces locaux pour le plaisir de tout le monde. En automne, leurs activités ont repris à la MQJB en lien avec le français tous les mardis et jeudis matin. Des activités au sein de la structure de l'hôpital de Montreux sont également proposée	Ce projet a débuté depuis 3 semaines. Il est soutenu par le BCI. La Commune a une participation matérielle par la mise à disposition des salles, des ressources communales comme l'imprimante. Cet espace est animé par M. Soklou, président de l'Association Alteritas, et a lieu tous les mardis à la MQJ8 de 18h00 à 21h00.	KBO
Mme Lauber Fürst a adressé un courriel le 20 septembre 2022 à la Présidente avec des questions précises (voir en annexe). La Présidente a souhaité porter ce sujet à l'ordre du jour de la COCOSI. Mme Lauber Fürst partage son témoignage et encourage les personnes à accuellific des trêmes privalge d'accuellir deux frères jumeaux de 22 ans extrêmement doués. Ils travaillent et la nuit ils étudient en ligne pour un master. Ce sont des gens serviables et merveilleux. L'administratif est conséquent et il ne faut pas sous-estimer l'engagement. 6. ABRAC Informations sur les activités de l'ABRAC L'association des bénévoles auprès des réfugiés à Clarens et environs (ABRAC) a été créée en 2015 avec les requérants d'asile sous l'abri de la protection civile à Clarens avec 70 à 90 personnes. Au fil des années, ces personnes se sont dispersées. L'activité de l'association fut intense pendant les 3 - 4 premières années puis anaigri. En juin 2022, trois membres ont démissionné lors de l'assentie égénérale. Entretemps, un contact a été pris avec Help Ukraine Montreux pour l'organisation de cours de français et de voga les mardis aprèsmidi. Une personne s'orcupait également des logements pour les personnes arrivant de l'Ukraine avant l'ouverture de la structure de l'hôpital. Une assemblée extraordinaire aura lieu le 24 novembre 2022 pour officiellement redémanter l'association. Trois personnes se sont annoncées comme membre du comité, permettant à l'association de continuer. L'association a maintenu ses activités d'aide au français tous les mardis et jeudis matin. L'idée a germé de demander l'utilisation des locaux attenant le Temple de Montreux pour proposer des cours durant l'été. Ainsi, les cours de français ort pur continuer dans ces locaux pour le plaisir de tout le monde. En automne, leurs activités ont repris à la MQI8 en lien avec le français tous les mardis et jeudis matin. Des activités au sein de la structure de l'hôpital de Montreux sont également proposées par l'association. Mme Lauber Fürst raconte son expérienc	https://www.montreux.ch/sfj/jaman8 . Le programme en papier n'existe plus pour privilégier le programme	
(voir en annexe). La Présidente a souhaité porter ce sujet à l'ordre du jour de la CoCoSI. Mme Lauber Fürst partage son témolignage et encourage les personnes à acueillir des réfugié-e-s. Elle la e privilège d'acuciellir deux frères jumeaux de 22 ans extrêmement doués. Ils travaillent et la nuit ils étudient en ligne pour un master. Ce sont des gens serviables et merveilleux. L'administratif est conséquent et il ne faut pas sous-estimer l'engagement. 6. ABRAC Informations sur les activités de l'ABRAC L'association des bénévoles auprès des réfugiés à Clarens et environs (ABRAC) a été créée en 2015 avec les requérants d'asile sous l'abri de la protection civile à Clarens avec 70 à 90 personnes. Au fil des années, ces personnes se sont dispersées. L'activité de l'association fut intense pendant les 3 - 4 premières années puis a maigri. En juin 2022, trois membres ont démissionné lors de l'assemblée générale. Entretemps, un contact a été pris avec Help Ukraine Montreux pour l'organisation de cours de français et de voga les mariés près-midi. Une personne s'occupait également des logements pour les personnes arrivant de l'Ukraine avant l'ouverture de la structure de l'hôpital. Une assemblée extraordinaire aura lieu le 24 novembre 2022 pour officiellement redémarrer l'association. Trois personnes se sont annoncées comme membre du comité, permettant à l'association de continuer. L'association a maintenu ses activités d'alde au français tous les mardis et jeudis matin. Des activités au sein de la structure de l'hôpital de Montreux sont également proposées par l'association. Mme Lauber Fürst raconte son expérience avec les deux jeunes ukrainiens accueillis chez elle. Pour apprendre le français, elle prend un catalogue de magasin et ils regardent les prix et ce qu'ils mangent. 7. Divers et propositions individuelles M. Cardinaux souhaiterait que la date de la prochaine séance soit modifiée, le 24 janvier 2023 étant l'anniversaire de l'indépendance vaudoise. M. Smith en fera part à la Présidente. SS Marier la pro		
L'association des bénévoles auprès des réfugiés à Clarens et environs (ABRAC) a été créée en 2015 avec les requérants d'asile sous l'abri de la protection civile à Clarens avec 70 à 90 personnes. Au fil des années, ces personnes se sont dispersées. L'activité de l'association fut intense pendant les 3 - 4 premières années puis a maigri. En juin 2022, trois membres ont démissionné lors de l'assemblée générale. Entretemps, un contact a été pris avec Help Ukraine Montreux pour l'organisation de cours de français et de yoga les mardis aprèsmidi. Une personne s'occupait également des logements pour les personnes arrivant de l'Ukraine avant l'ouverture de la structure de l'hôpital. Une assemblée extraordinaire aura lieu le 24 novembre 2022 pour officiellement redémarrer l'association. Trois personnes se sont annoncées comme membre du comité, permettant à l'association de continuer. L'association a maintenu ses activités d'aide au français tous les mardis et jeudis matin. L'idée a germé de demander l'utilisation des locaux attenant le Temple de Montreux pour proposer des cours durant l'été. Ainsi, les cours de français ont pu continuer dans ces locaux pour le plaisir de tout le monde. En automne, leurs activités ont repris à la MQ38 en lien avec le français tous les mardis et jeudis matin. Des activités au sein de la structure de l'hôpital de Montreux sont également proposées par l'association. ACR Mrne Lauber Fürst raconte son expérience avec les deux jeunes ukrainiens accueillis chez elle. Pour apprendre le français, elle prend un catalogue de magasin et ils regardent les prix et ce qu'ils mangent. 7. Divers et propositions individuelles M. Cardinaux souhaiterait que la date de la prochaine séance soit modifiée, le 24 janvier 2023 étant l'anniversaire de l'indépendance vaudoise. M. Smith en fera part à la Présidente. SS Micro a participé à la journée à Lausanne organisée par le BCI. C'était excellent mais elle est restée sur sa faim par rapport au sort des migrants déboutés. Il lui a été dit que ces personne	(voir en annexe). La Présidente a souhaité porter ce sujet à l'ordre du jour de la CoCoSI. Mme Lauber Fürst partage son témoignage et encourage les personnes à accueillir des réfugié-e-s. Elle a le privilège d'accueillir deux frères jumeaux de 22 ans extrêmement doués. Ils travaillent et la nuit ils étudient en ligne pour un master. Ce sont des gens serviables et merveilleux. L'administratif est conséquent et il ne faut pas sous-	SLF
requérants d'asile sous l'abri de la protection civile à Clarens avec 70 à 90 personnes. Au fil des années, ces personnes se sont dispersées. L'activité de l'association fut intense pendant les 3 - 4 premières années puis a maigri. En juin 2022, trois membres ont démissionné lors de l'assoemblée générale. Entretemps, un contact a été pris avec Help Ukraine Montreux pour l'organisation de cours de français et de yoga les mardis aprèsmidi. Une personne s'occupait également des logements pour les personnes arrivant de l'Ukraine avant l'ouverture de la structure de l'hôpital. Une assemblée extraordinaire aura lieu le 24 novembre 2022 pour officiellement redémarrer l'association. Trois personnes se sont annoncées comme membre du comité, permettant à l'association de continuer. L'association a maintenu ses activités d'aide au français tous les mardis et jeudis matin. L'idée a germé de demander l'utilisation des locaux attenant le Temple de Montreux pour proposer des cours durant l'été. Ainsi, les cours de français ont pu continuer dans ces locaux pour le plaisir de tout le monde. En automne, leurs activités ont repris à la MQJ8 en lien avec le français tous les mardis et jeudis matin. Des activités au sein de la structure de l'hôpital de Montreux sont également proposées par l'association. ACR Mme Lauber Fürst raconte son expérience avec les deux jeunes ukrainiens accueillis chez elle. Pour apprendre le français, elle prend un catalogue de magasin et ils regardent les prix et ce qu'ils mangent. 7. Divers et propositions individuelles M. Cardinaux souhaiterait que la date de la prochaine séance soit modifiée, le 24 janvier 2023 étant l'anniversaire de l'indépendance vaudoise. M. Smith en fera part à la Présidente. SS Mme Saito a participé à la journée à Lausanne organisée par le BCI. C'était excellent mais elle est restée sur sa faim par rapport au sort des migrants déboutés. Il lui a été dit que ces personnes ne font pas partie de la migration. Cela l'a beaucoup touchée car elle s'est occupée particulièrement		
Mme Lauber Fürst raconte son expérience avec les deux jeunes ukrainiens accueillis chez elle. Pour apprendre le français, elle prend un catalogue de magasin et ils regardent les prix et ce qu'ils mangent. 7. Divers et propositions individuelles M. Cardinaux souhaiterait que la date de la prochaine séance soit modifiée, le 24 janvier 2023 étant l'anniversaire de l'indépendance vaudoise. M. Smith en fera part à la Présidente. SS Mme Saito a participé à la journée à Lausanne organisée par le BCI. C'était excellent mais elle est restée sur sa faim par rapport au sort des migrants déboutés. Il lui a été dit que ces personnes ne font pas partie de la migration. Cela l'a beaucoup touchée car elle s'est occupée particulièrement dans le cadre de son travail de deux migrants qui sont déboutés depuis 20 ans. C'est un grand problème. Elle a beaucoup de peine de comprendre comment la Suisse après avoir signé la charte des droits de l'homme puisse traiter des gens ainsi. Il n'y a pas d'issue et ce sont des gens qui souffrent énormément. Elle souhaiterait aborder ce sujet lors de la prochaine séance. Elle est très perplexe et démunie à ce sujet. Ce sont des gens désespérés et pour beaucoup ils ne peuvent ni partir ni rester. C'est-à-dire qu'il s'agit de gens qui ne peuvent pas rentrer dans leur pays, mais la Suisse ne veut pas les garder non plus. Ils ne peuvent donc faire aucun projet de	requérants d'asile sous l'abri de la protection civile à Clarens avec 70 à 90 personnes. Au fil des années, ces personnes se sont dispersées. L'activité de l'association fut intense pendant les 3 - 4 premières années puis a maigri. En juin 2022, trois membres ont démissionné lors de l'assemblée générale. Entretemps, un contact a été pris avec Help Ukraine Montreux pour l'organisation de cours de français et de yoga les mardis aprèsmidi. Une personne s'occupait également des logements pour les personnes arrivant de l'Ukraine avant l'ouverture de la structure de l'hôpital. Une assemblée extraordinaire aura lieu le 24 novembre 2022 pour officiellement redémarrer l'association. Trois personnes se sont annoncées comme membre du comité, permettant à l'association de continuer. L'association a maintenu ses activités d'aide au français tous les mardis et jeudis matin. L'idée a germé de demander l'utilisation des locaux attenant le Temple de Montreux pour proposer des cours durant l'été. Ainsi, les cours de français ont pu continuer dans ces locaux pour le plaisir de tout le monde. En automne, leurs activités ont repris à la MQJ8 en lien avec le français tous les	ACR
7. Divers et propositions individuelles M. Cardinaux souhaiterait que la date de la prochaine séance soit modifiée, le 24 janvier 2023 étant l'anniversaire de l'indépendance vaudoise. M. Smith en fera part à la Présidente. SS Mme Saito a participé à la journée à Lausanne organisée par le BCI. C'était excellent mais elle est restée sur sa faim par rapport au sort des migrants déboutés. Il lui a été dit que ces personnes ne font pas partie de la migration. Cela l'a beaucoup touchée car elle s'est occupée particulièrement dans le cadre de son travail de deux migrants qui sont déboutés depuis 20 ans. C'est un grand problème. Elle a beaucoup de peine de comprendre comment la Suisse après avoir signé la charte des droits de l'homme puisse traiter des gens ainsi. Il n'y a pas d'issue et ce sont des gens qui souffrent énormément. Elle souhaiterait aborder ce sujet lors de la prochaine séance. Elle est très perplexe et démunie à ce sujet. Ce sont des gens désespérés et pour beaucoup ils ne peuvent ni partir ni rester. C'est-à-dire qu'il s'agit de gens qui ne peuvent pas rentrer dans leur pays, mais la Suisse ne veut pas les garder non plus. Ils ne peuvent donc faire aucun projet de	Des activités au sein de la structure de l'hôpital de Montreux sont également proposées par l'association.	ACR
M. Cardinaux souhaiterait que la date de la prochaine séance soit modifiée, le 24 janvier 2023 étant l'anniversaire de l'indépendance vaudoise. M. Smith en fera part à la Présidente. SS Mme Saito a participé à la journée à Lausanne organisée par le BCI. C'était excellent mais elle est restée sur sa faim par rapport au sort des migrants déboutés. Il lui a été dit que ces personnes ne font pas partie de la migration. Cela l'a beaucoup touchée car elle s'est occupée particulièrement dans le cadre de son travail de deux migrants qui sont déboutés depuis 20 ans. C'est un grand problème. Elle a beaucoup de peine de comprendre comment la Suisse après avoir signé la charte des droits de l'homme puisse traiter des gens ainsi. Il n'y a pas d'issue et ce sont des gens qui souffrent énormément. Elle souhaiterait aborder ce sujet lors de la prochaine séance. Elle est très perplexe et démunie à ce sujet. Ce sont des gens désespérés et pour beaucoup ils ne peuvent ni partir ni rester. C'est-à-dire qu'il s'agit de gens qui ne peuvent pas rentrer dans leur pays, mais la Suisse ne veut pas les garder non plus. Ils ne peuvent donc faire aucun projet de		SLF
l'anniversaire de l'indépendance vaudoise. M. Smith en fera part à la Présidente. SS Mme Saito a participé à la journée à Lausanne organisée par le BCI. C'était excellent mais elle est restée sur sa faim par rapport au sort des migrants déboutés. Il lui a été dit que ces personnes ne font pas partie de la migration. Cela l'a beaucoup touchée car elle s'est occupée particulièrement dans le cadre de son travail de deux migrants qui sont déboutés depuis 20 ans. C'est un grand problème. Elle a beaucoup de peine de comprendre comment la Suisse après avoir signé la charte des droits de l'homme puisse traiter des gens ainsi. Il n'y a pas d'issue et ce sont des gens qui souffrent énormément. Elle souhaiterait aborder ce sujet lors de la prochaine séance. Elle est très perplexe et démunie à ce sujet. Ce sont des gens désespérés et pour beaucoup ils ne peuvent ni partir ni rester. C'est-à-dire qu'il s'agit de gens qui ne peuvent pas rentrer dans leur pays, mais la Suisse ne veut pas les garder non plus. Ils ne peuvent donc faire aucun projet de	7. Divers et propositions individuelles	
Mme Saito a participé à la journée à Lausanne organisée par le BCI. C'était excellent mais elle est restée sur sa faim par rapport au sort des migrants déboutés. Il lui a été dit que ces personnes ne font pas partie de la migration. Cela l'a beaucoup touchée car elle s'est occupée particulièrement dans le cadre de son travail de deux migrants qui sont déboutés depuis 20 ans. C'est un grand problème. Elle a beaucoup de peine de comprendre comment la Suisse après avoir signé la charte des droits de l'homme puisse traiter des gens ainsi. Il n'y a pas d'issue et ce sont des gens qui souffrent énormément. Elle souhaiterait aborder ce sujet lors de la prochaine séance. Elle est très perplexe et démunie à ce sujet. Ce sont des gens désespérés et pour beaucoup ils ne peuvent ni partir ni rester. C'est-à-dire qu'il s'agit de gens qui ne peuvent pas rentrer dans leur pays, mais la Suisse ne veut pas les garder non plus. Ils ne peuvent donc faire aucun projet de	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	FC
sa faim par rapport au sort des migrants déboutés. Il lui a été dit que ces personnes ne font pas partie de la migration. Cela l'a beaucoup touchée car elle s'est occupée particulièrement dans le cadre de son travail de deux migrants qui sont déboutés depuis 20 ans. C'est un grand problème. Elle a beaucoup de peine de comprendre comment la Suisse après avoir signé la charte des droits de l'homme puisse traiter des gens ainsi. Il n'y a pas d'issue et ce sont des gens qui souffrent énormément. Elle souhaiterait aborder ce sujet lors de la prochaine séance. Elle est très perplexe et démunie à ce sujet. Ce sont des gens désespérés et pour beaucoup ils ne peuvent ni partir ni rester. C'est-à-dire qu'il s'agit de gens qui ne peuvent pas rentrer dans leur pays, mais la Suisse ne veut pas les garder non plus. Ils ne peuvent donc faire aucun projet de	M. Smith en fera part à la Présidente.	SS
	sa faim par rapport au sort des migrants déboutés. Il lui a été dit que ces personnes ne font pas partie de la migration. Cela l'a beaucoup touchée car elle s'est occupée particulièrement dans le cadre de son travail de deux migrants qui sont déboutés depuis 20 ans. C'est un grand problème. Elle a beaucoup de peine de comprendre comment la Suisse après avoir signé la charte des droits de l'homme puisse traiter des gens ainsi. Il n'y a pas d'issue et ce sont des gens qui souffrent énormément. Elle souhaiterait aborder ce sujet lors de la prochaine séance. Elle est très perplexe et démunie à ce sujet. Ce sont des gens désespérés et pour beaucoup ils ne peuvent ni partir ni rester. C'est-à-dire qu'il s'agit de gens qui ne peuvent pas rentrer dans leur pays, mais la Suisse ne veut pas les garder non plus. Ils ne peuvent donc faire aucun projet de	AS

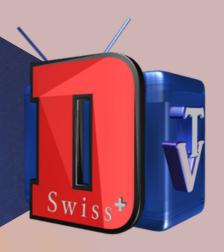
M. Cardinaux ajoute que pour lui, 20 ans c'est inadmissible. La procédure dite d'urgence peut être bonne ou pas bonne mais au moins on ne donne pas de faux espoirs. Avoir 20 ans quelqu'un dans notre pays et qui est toujours entre deux, c'est un scandale. Il est ouvert à porter la question au niveau cantonal.	FC	
M. Smith propose que chacun réfléchisse à cette problématique qui sera proposée à la Présidente pour l'ordre du jour de la prochaine séance.	SS	
8. Calendrier 2023		
La prochaine séance est agendée au :		
- Mardi 31 janvier 2023 à 18h30 à Jaman 8.		

Annexes (par courriel):

- Diaspora TV Switzerland Projet « Sensibiliser la population migrante en Suisse à la pénurie et aux économies d'énergie »
- Document de Mme Martine Berhili
- Flyer projet « Admin Facile »
- Courriel du 20 septembre 2022 de Mme Lauber Fürst

La séance est levée à 19h30.

Information et sensibilisation aux économies d'énergie pour les personnes issues de l'immigration



Diaspora TV

Switzerland

info@diaspora-tv.ch 032 313 30 30

Concept

Diaspora TV - Switzerland

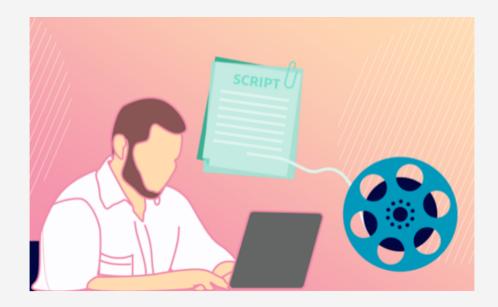
Diaspora TV Suisse suit la pénurie d'énergie et la crise actuelle dues à la guerre en Ukraine.

En tant qu'institution qui compense le manque dans la diffusion de l'information auprès des personnes issues de l'immigration, nous avons conscience de l'impact et connaissons le rôle que nous prévoyons de jouer pour nous assurer que toute la population en Suisse soit amenée à consommer l'énergie d'une manière plus modérée et économique.

Selon nos observations, les personnes issues de l'immigration sont peu sensibilisées en ce qui concerne la consommation et l'économie d'énergie.

À cet égard, nous proposons de faire une vidéo de sensibilisation en 18 langues : (albanais, amharique, arabe, anglais, français, persan, kurde, hongrois, portugais, serbe, somali, espagnol, tamoul, tigrigna, turc, roumain, russe et ukrainien).

Script de la vidéo



"Chers frères et sœurs. La guerre en cours en Ukraine affecte les nations à travers le monde d'une manière ou d'une autre. En Suisse, l'une des préoccupations est la crise énergétique et les pénuries y relatives attendues dans les mois et les années à venir.

Tout le monde sait que l'énergie est très importante pour notre vie quotidienne, nos affaires et notre croissance économique.

La Suisse n'est pas épargnée en ce qui concerne les pénuries d'énergies, c'est pourquoi, chacun est prié de faire preuve de solidarité et d'adopter les recommandations qui suivent pour modérer la consommation.

Comme vous l'avez déjà remarqué avec la hausse des prix de l'essence, l'énergie deviendra plus chère. Consommer l'énergie de façon intelligente et économique permettra non seulement d'économiser de l'argent, mais aura également un effet positif sur la planète.



Éteignez toutes les lumières lorsque vous quittez le domicile ou le bureau.



Privilégiez l'éclairage naturel du jour dans la maison et au travail en évitant de laisser la lumière allumée toute la journée.



Le soir, n'allumez pas la lumière dans les pièces qui ne sont pas occupées.



Si possible, remplacez vos ampoules conventionnelles par des ampoules à économie d'énergie.



Lorsque vous faites la toilette ou nettoyez, réglez la température au minimum si utiliser l'eau froide n'est pas envisageable pour vous.



Si possible, renoncez à employer le sèche-linge ; séchez les habits à l'air libre ou à l'intérieur.



Économisez de l'argent sur les frais de chauffage en chauffant un à deux degrés de moins pendant les saisons froides. Habillez-vous simplement un peu plus chaudement ou utilisez une couverture pour rester au salon (environ 6% d'économie par degré).

Baissez le radiateur de 3 degrés dans la chambre à coucher ou au moment d'aller dormir.
Ou utilisez un régulateur de chauffage.

Éteignez les radiateurs lorsque vous partez en vacances.



Installez un économiseur d'eau AquaClic sur les robinets et réduisez votre consommation d'eau de moitié. Après un mois, ce petit investissement réduira votre facture d'eau.



Restez moins longtemps sous la douche.



Remplissez la machine à laver le linge et le lave-vaisselle, ne lavez pas si la machine est à moitié vide, réduisez les températures le plus possible.



Lisez avec une lampe ou une lumière tactile.



Débranchez ou éteignez les appareils électroniques non utilisés, pas besoin de les laisser en veille.

Si nous respectons ces mesures de solidarité, la consommation de gaz naturel pourrait être réduite de 5% et les mesures d'économie d'énergie pourraient contribuer à réduire la consommation jusqu'à 30% par rapport aux niveaux actuels.

Les coûts énergétiques vont augmenter mais en consommant l'énergie d'une manière consciente, modérée et intelligente, nous pouvons réduire nos dépenses et même avoir un impact positif sur l'environnement et la planète.

Unissons nos forces, de petits changements peuvent faire une grande différence.

Merci.

Buts et objectifs du projet

- Sensibiliser les personnes issues de l'immigration
- S'assurer que l'initiative du gouvernement est efficace
- Faire prendre conscience qu'économiser l'énergie équivaut à économiser de l'argent
- Faire preuve de solidarité avec la Suisse
- Contribuer à ralentir et arrêter le changement environnemental et climatique en réduisant la consommation d'énergie

La post-production sera distribuée sur notre chaîne de télévision, ainsi que via nos plateformes de médias sociaux et nos groupes, comme expliqué ci-après.

Diaspora TV Suisse dispose des réseaux suivants :



Nous sommes en partenariat avec la quasitotalité des bureaux d'intégration cantonaux en Suisse



Nous avons près de 100 membres actifs dans notre équipe qui présentent des informations en 18 langues



Nous touchons plus de 600'000 personnes mensuellement



Notre programme TV est disponible via le réseau Swisscom Blue TV, chaîne 2106



Nous sommes connectés à plus de 350 groupes de migrants sur les réseaux sociaux



Nous avons le contact email de plus de 2300 communes en Suisse Diaspora TV a de l'expérience dans les campagnes destinées aux migrants. À titre d'exemple, nous insérons des images de notre page Facebook, où l'on peut voir le nombre de visites et la portée de nos productions:

Campagne: 10 raisons de se faire vacciner contre le coronavirus

Vues: 353'254

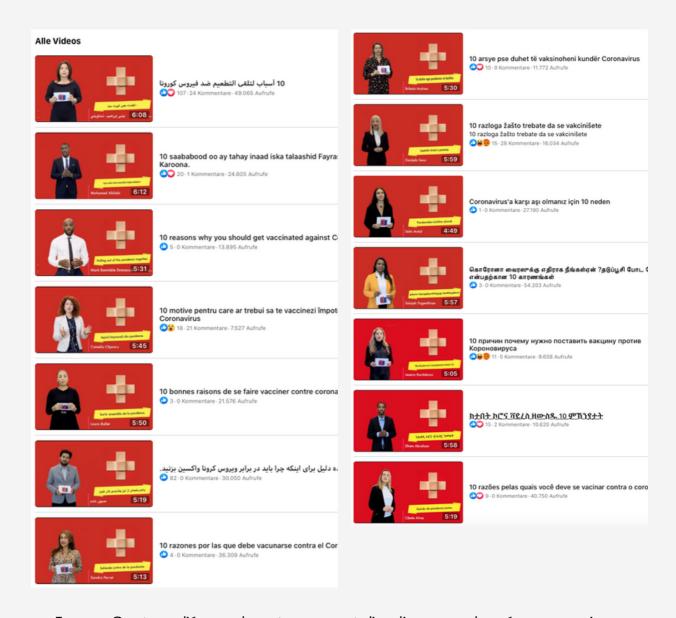


Image: Capture d'écran de notre rapport d'audience sur les réseaux sociaux

Campagne: Recherche de contacts & Schweizer Covid-APP

Vues: 375'780

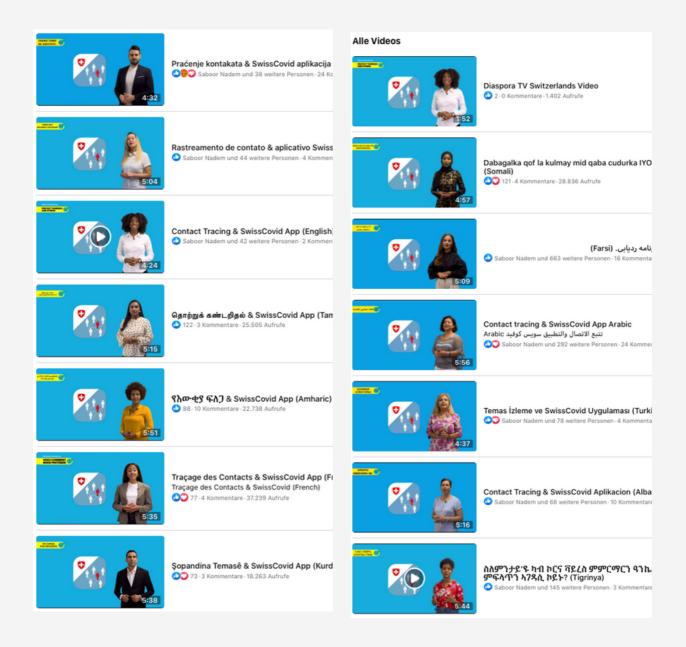
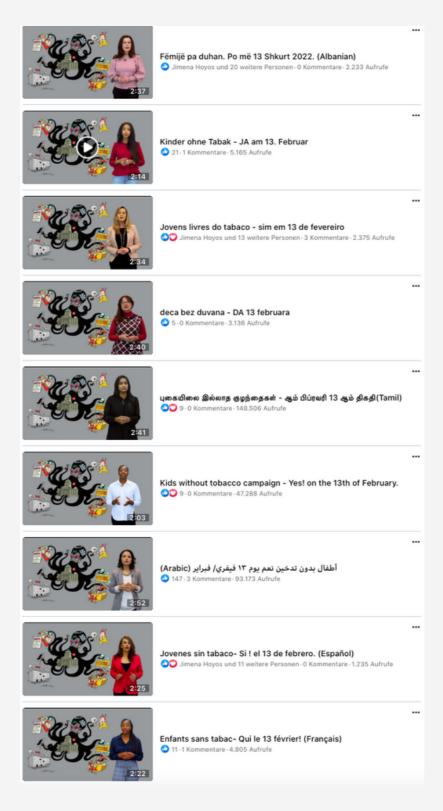


Image: Capture d'écran de notre rapport d'audience sur les réseaux sociaux

Campagne: Enfants sans tabac - OUI le 13 février

Vues: 307'916



Dans l'illustration suivante, vous pouvez voir le nombre total de vues de nos productions sur notre chaîne Facebook sur une période donnée :

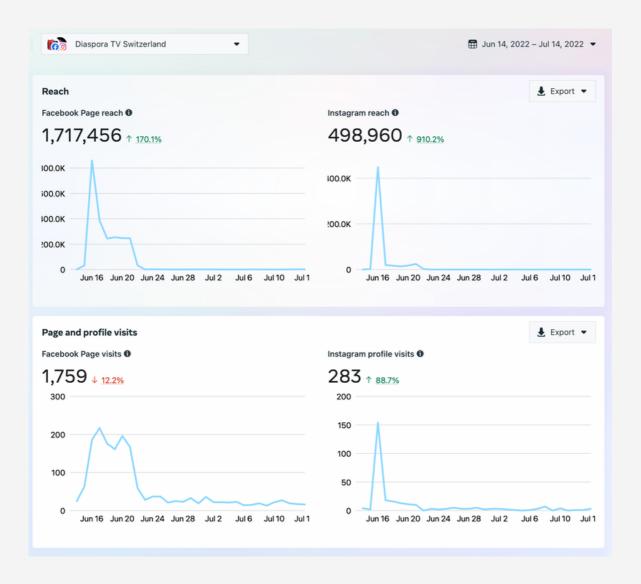


Image: Capture d'écran de notre rapport d'audience sur les réseaux sociaux

Budget

Coût vidéo	Prix CHF
Écriture du scénario	200
Traduction	100
Présentateur	150
Production	500
Superposition vidéo	700
Post-production (égalisation du son, calibrage des couleurs, montage)	850
Distribution et promotion	300
Frais administratifs (gestion de projet, autres)	400
Total 1 langue	3'200
Total 18 langues	57'600

Mesdames, Messieurs,

Je souhaite apporter devant la commission de la cocosi, un postulat que le groupe da. à déposer au conseil communal, et qui je pense, pourrait être une occasion de créer d'un groupe de travail dans le cadre de notre commission, pour apporter des réponses, rapides et pratiques, dans notre commune.

Le non-recours à l'aide sociale joue un rôle important dans les réflexions sur l'efficacité des aides de l'État. Les personnes qui figurent dans la statistique de la pauvreté pourraient, pour une partie d'entre elles, compte tenu de leur situation financière, prétendre à des prestations de l'aide sociale, et pourtant elles ne font pas valoir leur droit.

L'ampleur du problème en Suisse a notamment été illustrée par une étude de la Haute école spécialisée bernoise qui concluait en 2016 au fait que 26,3% des ayants droit à l'aide sociale dans le canton de Berne n'y recouraient pas. Ces résultats s'inscrivent dans la norme des études produites en Suisse et dans les autres pays européens depuis plus de vingt ans : le taux de non-recours à des prestations sociales (subsides, aide au logement, bourse d'études, prestations complémentaires, subventions publiques, Al, aide sociale, etc.) oscille entre 20 et 50 % suivant les droits sociaux concernés. Il s'agit par ailleurs d'une « économie » gigantesque faite par les collectivités publiques sur le dos des plus pauvres à partir du moment où le non-recours ne relève pas, dans l'immense majorité des cas, d'un choix « rationnel » ou d'un quelconque lien avec la « responsabilité individuelle », mais bien plutôt de multiples facteurs qui sont de la responsabilité de ces mêmes collectivités.

En ce qui concerne l'Agence d'assurance sociale de Montreux, nous avons constaté, après plusieurs plaintes de bénéficiaires, que les locaux étaient difficiles à trouver, éloignés des autres services communaux, et qu'avec des horaires réduits et une affluence croissante, il est difficile d'avoir les renseignements nécessaires. Il est par exemple possible de se voir renvoyer au lendemain après 45 minutes d'attentes car l'heure de la fermeture du bureau est arrivée.

De plus, aucune confidentialité n'est possible dans le bureau exigus de l'agence, sans isoloirs, où chaque personne peut entendre les demandes des autres.

Il nous paraît dans ces conditions impossible que l'Agence d'assurance sociale de montreux puisse remplir ses tâches définies dans le RÈGLEMENT 831.15.1 sur les agences d'assurances sociales (RAAS) du 28 janvier 2004, telles que "renseigner et orienter la population " ,"rechercher des cas d'affiliation obligatoire et de droits à des prestations sociales" ," fournir un appui à la population" ou encore "informer le Département de la santé et de l'action sociale et les autorités sur les éventuelles lacunes d'informations de la population et sur les éventuels mécontentements causés par l'application des dispositions légales ou règlements ou des retards dans l'instruction des dossiers".

Je serai heureuse avec l'aide des membres intéressés par ce manquement dans notre commune, de pouvoir faire des propositions d'améliorations concrètes et réalisables, dans un délai à la mesure des besoins, aux services communales responsables de ces manquements.

Merci de m'avoir écouté.

Tous les lundis

de 18h00 à 19h30

Ala Maison de Quartier de Clarent

Dès le 26 septembre

à la Maison de Quartier de Clarens



Permanence de soutien administratif et numérique

Tous les lundis de 18h00 à 19h30 - Salle 31

Des questions administratives ou des problèmes avec votre smartphone ou votre ordinateur?



Nous trouverons une solution ensemble.

Un thème différent chaque lundi
Comprendre le monde numérique
Trouver les informations dont vous avez besoin

... les services de la commune, les aides sociales, l'administration sur Internet...

Première session offerte! (Valeur CHF 5.-)







Courriel de Madame Lauber Fürst du 20 septembre 2022

Bonjour Madame,

J'aurais une question: depuis août, via l'EVAM à Lausanne, nous hébergeons deux jeunes ukrainiens, frères jumeaux de 22 ans, qui avaient rapidement trouvé un travail à 100% à Montreux dans deux hôtels 4 étoiles comme portier (ils parlent très bien l'anglais, mais pas vraiment le français et touchent le salaire minimal). L'un des hôtels réduira son staff dès novembre et nous cherchons une nouvelle place de travail pour l'un des frères. L'antenne d'EVAM à Clarens, mais également à Lausanne ne sont en position de donner un soutien.

Également, nous avons besoin d'aide pour des questions spécifiques pour des factures que l'EVAM envoie à ces deux pour leur facturer des frais de caisse maladie avec mention « pour paiement immédiat » qui coutent le double (!) de ce que nous avons trouvé pour eux sur comparis. Avec le salaire minimal, ces paiements ne sont pas possibles. Les deux frères et nous passons beaucoup de temps pour les questions administratives, etc. En tant que famille d'accueil, nous nous sentons vraiment laissés seules.

Déjà à leur jeune âge, les deux frères ont une formation d'officiers navals sur des bateaux de transports et ont assumé des jobs à très grand responsabilités. Lorsque la guerre a éclaté, ils étaient les deux sur mer pour des voyages de 9 mois. Leur ville était parmi les premiers lieux bombardés et sous occupation. Les deux sont très doués : à côté de leur travail à 100%, ils suivent encore (le soir et la nuit) leur formation universitaire en ligne pour obtenir leur Master.

Nous espérons que pour ces deux jeunes avec un profil vraiment hors norme et une attitude exemplaire, on trouvera des solutions, des habits d'hiver de bonne qualité (également pour le travail, ils ont besoin des habits de qualité), etc. etc.

Puis-je vous demander à qui je pouvais m'adresser autre que l'EVAM pour de l'aide ?

Avec mes sincères remerciements

Susanne Lauber Fürst